



Genève, le 14 janvier 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, de la Ville de Genève, de l'Association des communes genevoises et du Collectif d'associations pour l'urgence sociale

Les partenaires de l'hébergement d'urgence évitent la fermeture au 31 janvier des dispositifs d'accueil de nuit

A l'initiative du conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, les principaux partenaires concernés par l'hébergement d'urgence (le canton, la Ville de Genève, le Collectif d'associations pour l'urgence sociale (CausE) et l'Association des communes genevoises (ACG)) se sont rencontrés ce jour au département de la cohésion sociale.

L'objectif de cette rencontre était de trouver des pistes de solutions concrètes pour éviter la fermeture, annoncée au 31 janvier, des dispositifs d'accueil de nuit du Collectif d'associations pour l'urgence sociale ("sleep-in").

Le canton a demandé que cette fermeture soit suspendue. En contrepartie, M. Apothéloz s'est engagé à proposer une base légale qui réglerait la question de la compétence en matière d'hébergement d'urgence et, partant, du financement des dispositifs annuels d'accueil de nuit afin de stabiliser la situation à court et moyen termes. Des solutions de financement doivent faire l'objet d'une concertation accélérée entre le canton, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises pour déboucher sur un accord politique avant la fin de l'hiver.

Au regard de ces propositions, le Collectif d'associations pour l'urgence sociale maintient l'ouverture des dispositifs d'accueil de nuit jusqu'à fin avril, sous réserve de l'approbation par le Conseil administratif de la Ville de Genève des modalités de subventionnement de cette opération, et ce, dans l'attente de la concrétisation des pistes de financement évoquées.

Parallèlement, les associations membres du Collectif d'associations pour l'urgence sociale poursuivent leur recherche de fonds privés.

Pour toute information complémentaire:

- *Pour le DCS: M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de communication, DCS, T. 022 546 54 32*
- *Pour la Ville de Genève: Mme Manuelle Pasquali de Weck, déléguée à l'information et à la communication, département de la cohésion sociale et de la solidarité, T. 079 446 40 13*
- *Pour l'ACG: M. Gilbert Vonlanthen, vice-président, T. 022 304 55 00*
- *Pour le CausE: M. Alain Bolle, T. 079 328 59 51*